



CHSCTA du 21 janvier 2021

Présents :

Pour l'administration : Recteur, DRH, le nouveau directeur de cabinet (M. Meyrier Martin) et l'Inspectrice santé et sécurité au travail.

Pour les personnels : 6 FSU (5 titulaires, 1 suppléant), 2 CGT (1 titulaire, 1 suppléant) et 1 FO

Le quorum étant atteint, la réunion peut se tenir dans le respect de la réglementation.

Alors que la FSU indique que le bulletin de l'ARS montre un taux de positivité supérieur à celui de novembre, le recteur nous annonce vouloir travailler sur deux axes :

- Renforcer le dépistage par des campagnes de tests débouchant sur un meilleur suivi des cas contacts.
- Anticiper les passages en effectif réduit après concertation des chefs d'établissements. Si son inquiétude est certaine, il considère que la situation est préoccupante mais pas alarmante !

De nouveau, il appelle à la vigilance sur le respect des gestes barrières. Mais le passage en sous-effectif n'est pas encore acté ce que nous déplorons à la FSU car l'impression est que l'on tarde à prendre des mesures préventives alors que le virus circule activement.

Le nouveau directeur de cabinet intervient sur la gestion des cas covid dans les établissements, dossier qu'il pilote dorénavant avec l'aide d'une cellule de « contact tracing ». L'ARS remonte les cas positifs 24 heures après les résultats.

Depuis le début de la semaine, 22 agents (tous personnels confondus) sont déclarés positifs Alors qu'ils étaient 24 pour la totalité de la semaine précédente. Pour les élèves les chiffres sont respectivement de 20 et 21.

Le directeur de cabinet nous indique que le rectorat peut déployer une campagne de dépistage si une enquête est nécessaire. Le recteur ajoute que si l'ARS ne le fait pas, ils le feront et le rectorat aura la possibilité de l'effectuer grâce à 18 infirmières scolaires volontaires qui seront formés d'ici lundi et qui pourront se déployer dans le premier et le second degré. D'autres seront recrutées nous dit le recteur. Le problème, c'est que la campagne sera massivement ciblée ! La FSU précise qu'avec ce nouveau variant, il faudrait tester massivement mais dans tous les établissements comme les écoles.

Une discussion s'engage sur les masques en tissu qui, selon le haut conseil à la santé publique ne protègent qu'à 70 % des nouveaux variants dont le sud-africain présent à Mayotte alors que les masques chirurgicaux protègent à 90%. La FSU rappelle sa demande de gratuité des masques. Le Recteur reconnaît qu'il faudra se réorienter vers les masques chirurgicaux.

Septaine

Nous interrogeons le recteur sur la situation d'une collègue dont le chef d'établissement a voulu qu'elle revienne immédiatement dans l'établissement alors que cas contact à risque, elle relevait d'une septaine suivie d'un test. Le recteur nous confirme que la septaine est obligatoire pour les cas contact à risque.

Campagne de vaccination

Le recteur parle du mois de mars pour l'éducation nationale. On ne peut qu'être sceptique si l'on en juge au faible nombre de doses.

Enfin la FSU interroge sur l'éventuelle demande par le chef d'établissement de Doujani d'une visite du CHSCT. Ce à quoi le recteur répond non mais qu'il est possible d'en organiser une sous réserve de prévenir le chef d'établissement.

En synthèse, le recteur nous indique vouloir refaire le point sur

- le déploiement des tests,
- la politique des cas contacts,
- L'approvisionnement en masques,
- la campagne de vaccination pour les personnels à risque (pour le moment...)
- et l'éventuel dédoublement des effectifs lors d'une prochaine réunion prévue le 2 février.